

Membres en exercice : 29  
Membres présents : 27  
Membres votants : 29

Le 26 septembre 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 20 septembre 2023. Publication de la convocation le : 21 septembre 2023

Étaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Étaient absents :

Mme Martine SCUILLER a donné procuration à Mme Corinne BRIANT  
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER

**Quorum** : atteint

**Secrétaire de séance** : M. Didier LOAS

**Date de transmission au contrôle de légalité** :

**Date de publication** : 03 OCT. 2023

**Délibération n° 2023-115 : Attribution du marché de médiation du Mât Fénoux**

**Rapporteur** : Michel VAN PRAET

M. Le Maire expose à l'assemblée :

La Commune d'Audierne a engagé un travail de réhabilitation du Mât Fénoux dont les travaux sont actuellement en cours.

En complément de la rénovation de la structure, la commune souhaite permettre à tous de comprendre et d'expérimenter personnellement les fonctions de ce mât et sa flèche en aidant virtuellement des navires à entrer dans l'estuaire : « guider les navires en temps réel ». Cette orientation vise à favoriser la fréquentation et « fixer » les visiteurs sur le lieu.

Différentes recherches ont été réalisées afin d'identifier des modalités de médiation, ce dans une volonté d'adéquation entre les objectifs recherchés et les moyens à consacrer à ce projet.

Ci-dessous la présentation des principes de la médiation retenue :

Afin de valoriser et faire connaître l'histoire unique et le fonctionnement original du mât pilote au public, une application Internet serait consultable gratuitement sur des Smartphones ou tablettes, via un QR Code à scanner, accessible dans les alentours du bâtiment.

L'application envisagée permettrait une navigation claire, ludique et pédagogique des signaux de navigation que fournissaient les différentes positions de la flèche.

Trois entrées sur le site Internet seraient possibles :

- Entrée 1 : le mât-pilote en fonctionnement, pour une expérience immersive et pédagogique. L'utilisateur est invité à rejoindre l'endroit d'où il pourra viser la façade du bâtiment. Dès que l'appareil est correctement positionné, une animation d'une minute se déclenche.
- Entrée 2 : un jeu, pour un apprentissage ludique et captivant. Le jeu consiste à guider un bateau vers l'entrée du port en évitant différents obstacles (rochers, bancs de sable,... ), par le biais de la signalétique du mât. Au préalable un tutoriel permet à l'utilisateur d'appréhender rapidement les règles de fonctionnement. Si le joueur échoue, il doit recommencer le niveau depuis le début. S'il réussit, il est félicité.
- Entrée 3 : extrait de film, pour voir le mât en action et apprécier son fonctionnement. L'objectif est de montrer le bâtiment en action, pour éviter de l'ancrer uniquement à l'état de « patrimoine ». Pour les plus curieux, un lien permettrait d'accéder au film complet.

Quatre aspects caractérisent le projet : découvrir, comprendre, retenir et approfondir.

Il est proposé de développer la médiation avec l'entreprise Opixido. La proposition méthodologique et financière est jointe en annexe.

Le budget prévisionnel est évalué comme ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
Suivi de projet	4 800,00 €	« Réhabilitation du bâti et médiations innovantes » - Région Bretagne	61,36 %	20 000,00€
Conception ergonomique et graphique	4 750,00 €	Commune	38,04 %	12 590,00 €
Animation des graphismes et photographies	3 500,00 €			
Développement	19 000,00 €			
Hébergement du site / an	540,00 €			
<b>MONTANT TOTAL H.T.</b>	<b>32 590,00 €</b>	<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>32 590,00 €</b>
Montant T.V.A. 20%	6 518,00 €			
<b>Montant TOTAL T.T.C.</b>	<b>39 108,00 €</b>			

Une 1<sup>ère</sup> réponse de la Région Bretagne mentionne un accord de principe pour un financement à hauteur de 11 732,40 €.

Vu la délibération DE2023-013 prenant acte du Débat d'Orientations Budgétaires

Vu la délibération DE2023-032 portant approbation du Budget primitif 2023 du budget principal

Vu l'avis favorable unanime de la commission culture travaux environnement du 19 septembre 2023,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Approuver le projet de médiation du Mât Fénoux « Guider les navires en temps réel » ;
- Approuver le marché avec l'entreprise Opixido pour un montant de 32 590 € HT ;
- Autoriser M. Le Maire à signer le marché et ses éventuels avenants ;
- Approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- Autoriser M. Le Maire à signer les conventions liées au financement et leurs éventuels avenants ;
- Autoriser M. Le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,  
Gurvan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,  
Didier LOAS

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 029-200054724-20230926-DE2023\_115-DE